

La Déclaration de Montréal

Nous, femmes, hommes de tous âges ayant la langue française en partage, réunis du 6 au 10 novembre 1997 à Montréal, dans le cadre du Forum francophone international dénommé Planète'ERE, intervenantes et intervenants en éducation relative à l'environnement dans une perspective de développement durable (ERE), le développement durable étant, tel que défini par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, un développement qui permet à la génération actuelle de répondre à ses besoins sans pour autant compromettre la capacité des générations à venir de répondre aux leurs,

reconnaissant l'interdépendance de l'être humain avec son environnement naturel ou bâti, social, culturel et économique;

affirmant que les problèmes environnementaux et ceux de nos sociétés ne peuvent être traités isolément et que les questions de développement, de satisfaction des besoins humains fondamentaux, de justice sociale, d'équité, de paix, de solidarité, d'éradication de la pauvreté, de réduction des inégalités entre pays développés et pays en développement sont autant de défis interreliés à l'environnement et au développement qu'il faut relever collectivement et globalement;

conscients qu'il faut faire cause commune avec toute l'humanité pour assurer l'équilibre de notre environnement, pour conserver et pour améliorer le patrimoine que nous léguerons aux générations futures;

convaincus que, pour parvenir à un développement équitable et durable, nous devons raffermir les liens qui nous unissent, tout en respectant et en valorisant nos différences;

soutenant que les jeunes sont des acteurs à part entière du présent et du futur, capables de relever les défis liés à l'environnement et au développement durable;

reconnaissant le rôle primordial des femmes dans le développement, l'éducation et l'amélioration de l'environnement;

affirmant l'importance de mettre en valeur les cultures et savoirs traditionnels;

considérant que la situation mondiale actuelle en matière d'environnement, d'économie, de développement humain exige que des mesures urgentes soient prises de façon intégrée dans tous les secteurs d'activités humaines et à tous les échelons;

décidés à inscrire nos actions dans le mouvement international reconnaissant l'importance et la priorité à donner au développement de l'éducation pour un avenir viable, conformément au Programme adopté en juin 1997 par l'Assemblée générale spéciale des Nations Unies et aux travaux de la Commission sur le développement durable et à la suite des changements de Rio (Agenda 21), aux diverses conventions des Nations Unies;

persuadés que l'éducation représente le principal outil de mobilisation des peuples, de transformation sociale et de développement de la citoyenneté permettant d'atteindre une harmonie dans les relations entre les êtres humains, les peuples du monde et leur environnement dans la perspective d'un développement équitable et durable.

Nous nous engageons, en privilégiant le partenariat, à:

1. oeuvrer, individuellement et collectivement, à la reconnaissance, à la promotion et au développement de l'ERE;
2. adopter et mettre en oeuvre, au sein de la communauté francophone, selon nos moyens et nos capacités respectives et selon un cadre défini par nous ⁽¹⁾, des stratégies d'action nationales visant à promouvoir l'ERE et traduisant notre volonté d'action à long terme;
3. mobiliser et optimiser aux niveaux local, national, régional et international les ressources humaines, matérielles et financières pour renforcer nos capacités respectives de réflexion et d'action en ERE;
4. nous assister mutuellement en adhérant au réseau francophone d'échanges, de coopération et de partenariat.

En vertu de quoi, nous affirmons que:

1. la promotion de l'ERE et la pérennité des actions au sein de la communauté francophone reposent, tant en milieu formel que non formel, sur la coopération et la mise en oeuvre de stratégies d'action nationales et régionales (jointes en annexe) axées sur les sept pôles de développement suivants:
 - a) la reconnaissance nationale de l'ERE et l'adoption de politiques en accord avec les plans d'action nationaux existants, de lignes directrices et de stratégies nationales;
 - b) le développement de la recherche, de l'expérimentation et des pratiques éducatives;
 - c) l'intégration, au sein des programmes d'études et des programmes d'éducation et de formation, des considérations liées à l'environnement et au développement durable;
 - d) la production et la diffusion d'outils et de matériel éducatifs adéquats;
 - e) la formation initiale et continue des intervenantes et intervenants et des formatrices et formateurs;
 - f) la gestion et la diffusion de l'information;
 - g) les interventions directes auprès des populations au niveau local, notamment par les organisations non gouvernementales et les associations, y compris les syndicats;
2. la création du réseau francophone international d'échanges, de coopération et de partenariat en ERE contribuera à la réussite de stratégies d'action nationales et régionales;
3. la réussite des stratégies d'action nationales et régionales repose sur la reconnaissance de l'engagement des jeunes et sur la solidarité entre les générations.

En conséquence, nous demandons

en priorité aux parlements et gouvernements, organisations internationales et régionales, entreprises et fondations privées,

ainsi qu'aux institutions d'éducation formelles et non formelles, organisations non gouvernementales, organisations syndicales,

d'affecter les ressources humaines, matérielles ou financières qui permettront de:

1.

soutenir la mise en opération d'un réseau francophone international d'échanges, de coopération et de partenariat en ERE;

2.

soutenir, au sein de la communauté des pays ayant la langue française en partage, le développement et la mise en oeuvre de stratégies d'action nationales et régionales en ERE en tenant compte de l'importance et de la spécificité de l'ERE dans les pays en voie de développement.

nous exigeons

que tous les engagements pris au niveau local, national, régional et international concernant l'ERE soient tenus.

[\(1\)](#)

Les travaux du Forum Planèt'ERE ont permis de définir entre nous le cadre d'intervention proposé et de préciser les stratégies d'actions nationales et régionales qui en découleront. Ces textes sont joints en annexe à La Déclaration de Montréal.